

**Prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration du Schéma  
Directeur Numérique de l'université de Tours pour la période 2027-2030**

|       |                                                                            |                                    |
|-------|----------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|
| I.    | Objet de la consultation .....                                             | 3                                  |
| II.   | Enjeux .....                                                               | 3                                  |
| III.  | Contexte général .....                                                     | 3                                  |
| IV.   | Le schéma directeur du numérique ? .....                                   | 4                                  |
| V.    | La gouvernance du projet.....                                              | 4                                  |
| VI.   | Prestations attendues.....                                                 | 5                                  |
| VII.  | Livrables attendus .....                                                   | 5                                  |
| VIII. | Documents fournis par l'établissement dans le cadre de la prestation ..... | 6                                  |
| IX.   | Modalités de réalisation .....                                             | 6                                  |
| X.    | Planning prévisionnel.....                                                 | 6                                  |
| XI.   | Formalisme attendu pour la réponse (cadre de réponse technique) :          | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| XII.  | Critères de choix .....                                                    | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |

## I. Objet de la consultation

L'université de Tours souhaite se faire accompagner pour l'élaboration et l'écriture de son Schéma Directeur du Numérique couvrant la période 2027-2030.

## II. Enjeux

Les évolutions technologiques et les nouveaux usages individuels du numérique mettent sous tension les organisations qui doivent travailler sur les transformations à apporter à leur manière de fonctionner. Dans un contexte de raréfaction des ressources de la planète et de tensions géopolitiques, il est indispensable de travailler à des modes opératoires durables et sûrs, avec des outils le plus souverains possibles, en intégrant progressivement les usages de l'intelligence artificielle.

Les contraintes financières et de cybersécurité conduisent les établissements d'enseignement supérieur et de recherche à rechercher des synergies régionales permettant de mutualiser les moyens, réaliser des économies d'échelle et harmoniser leurs pratiques.

Après avoir déjà travaillé à un agenda de transition écologique et sur plusieurs schémas directeurs en matière de stratégie immobilière, de gestion des énergies, de vie étudiante, et de handicap, l'université de Tours a besoin de développer une vision stratégique sur plusieurs années en matière de numérique, qui soit en cohérence avec le projet d'établissement.

## III. Contexte général

L'université de Tours est un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche contrôlé par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Répartie sur plusieurs campus à Tours et à Blois, l'université est constituée de 12 composantes, dont 2 Instituts Universitaires de Technologie, une école polytechnique universitaire et d'un Institut d'Administration des Entreprises. L'université intègre plusieurs composantes santé (médecine, pharmacie et odontologie).

3000 personnels (enseignants, chercheurs, personnels administratifs et techniques) contribuent à la formation de 32 000 étudiants et au fonctionnement des 42 laboratoires de recherche.

La gouvernance de l'établissement est assurée par une équipe politique élue en décembre 2024 pour un mandat de 4 ans, qui a matérialisé son projet politique marqué par l'interdisciplinarité et la recherche de synergies régionales autour d'un pôle d'excellence en matière de santé.

2 vice-présidents assurent la tutelle sur les orientations stratégiques en matière de numérique : un VP chargé du numérique, de l'intelligence artificielle et de l'audiovisuel, et une VP en charge de l'innovation pédagogique.

Les actions en matière de numérique sont portées par la Direction des Systèmes d'Information (67 personnes gérées sur un modèle déconcentré), le Centre d'Aide à la Pédagogie et l'Enseignement (10 personnes rattachées à la Direction de la Formation) et

les personnels audiovisuels de composante (environ 16 personnes gérées sur un modèle décentralisé).

La DSI dispose d'un portefeuille de projets annuels arbitrés par la Présidence sur la base de la collecte annuelle de besoins rapportés aux moyens humains et financiers disponibles. Le portefeuille de projets est suivi par un Project Manager Officer qui utilise les outils Grist et Microsoft Planner.

Outre l'élaboration du Schéma Directeur du Numérique, les projets vus ayant fait l'objet d'un arbitrage prioritaire pour 2026 sont :

- Le remplacement du système d'information de scolarité par le logiciel Pégase de l'AMUE (<https://www.amue.fr/>)
- Le déploiement des usages de l'intelligence artificielle pour les personnels administratifs et enseignants
- La poursuite des actions d'automatisation et de dématérialisation (émargement, parapheur électronique)
- La poursuite des actions de sécurité cyber (double authentification et réponse aux incidents)
- Développer une politique plus souveraine en matière d'outils collaboratifs
- Organiser le colloque national JRES 2026 (<https://2026.jres.org/>) en décembre 2026 à Tours

Il existe par ailleurs une forte dynamique territoriale matérialisée par le contrat de Coordination Territoriale signée avec les principaux partenaires Enseignement Supérieur et Recherche à l'échelle régionale (universités de Tours et d'Orléans, INSA-Centre Val de Loire), qui intègre plusieurs actions communes et mutualisées comme :

- le Pôle Universitaire Centre Val de Loire (PU-CVL)
- Loire Valley Health
- et en matière numérique, le Datacentre CVL avec son offre de cloud privé vers lequel migrent progressivement les services numériques de l'université.

#### IV. Le schéma directeur du numérique ?

Le Schéma Directeur du Numérique est une démarche permettant de mobiliser les personnels et les étudiants sur des orientations stratégiques pour permettre de matérialiser les éléments programmatiques d'une politique numérique sur 4 ans, destinée à accompagner le projet d'établissement.

Il est destiné aux tutelles et aux instances d'évaluation (HCERESR), aux personnels et aux acteurs internes du numérique qui disposeront ainsi d'une feuille de route pluriannuelle, en complément de l'exercice annuel habituel.

Il doit nécessairement intégrer la dimension de numérique responsable, celle de l'intelligence artificielle et celle de l'inclusion numérique.

En fin de processus, il se matérialise sous la forme d'un document structuré destiné à être communiqué et publié sur l'intranet de l'établissement.

#### V. La gouvernance du projet

Le sponsor du projet est le Vice-Président en charge du numérique, de l'intelligence artificielle et de l'audiovisuel.

Le chef du projet est le Directeur des Systèmes d'Information assisté du DSI adjoint

L'instance de décision du projet est le comité de pilotage, qui se réunit à chaque fin de phase pour valider un livrable et décider du lancement de la suite. Il peut décider éventuellement de la parallélisation de certaines tâches initialement prévues comme séquentielles.

Le comité de projet est l'instance opérationnelle qui se réunit régulièrement, en présence ou pas du prestataire retenu, pour faire avancer les différentes actions prévues.

Le comité de pilotage compte 9 membres : Président, Vice-Président en charge des moyens, Vice-président charge du numérique, de l'audiovisuel et de l'intelligence artificielle, VP Innov Pédagogique, Directeur Général des Services, Directeur des SI, Directrice des RH, Directeur des Affaires Financières, Directrice de la Formation, Directrice de la Recherche, Directrice de la Vie Etudiante

Le comité de projet comprend le VP Num, DSI, DSI adjoint, un directeur de composante, 2 responsables administratifs, un directeur de labo, un représentant étudiant.

## VI. Prestations attendues

La prestation se subdivise en 3 parties :

Phase 1 : l'établissement attend un audit de situation de l'offre de services numériques établi d'une part sur la base de documents fournis par l'établissement et d'autre part sur la base d'entretiens réalisés par le prestataire sur les périmètres administration, pédagogie et recherche, en incluant des représentants étudiants.

Phase 2 : l'établissement attend que soit mise en place une concertation avec les différentes parties prenantes pour connaître les attentes en matière d'orientations numériques pour les 4 ans à venir et les principales attentes en matière de projets à conduire

Phase 3 : il attend que les informations collectées soient mises en forme pour décrire les principales orientations de l'établissement en matière de numérique, s'inscrivant dans un cadre cohérent par rapport aux autres schémas directeurs existants et par rapport au contrat de coopération territoriale

## VII. Livrables attendus

1. Synthèse de l'audit général de la situation du numérique à l'université de Tours, au format texte ou diaporama (phase 1)
2. Synthèse des attentes des différentes parties prenantes, au format précédent (phase 2)
3. Un document (Schéma Directeur Numérique) d'orientations stratégiques pour 4 ans, listant les projets les plus importants et leur priorité, destiné à servir de référentiel programmatique et à être communiqué aux tutelles (phase 3)

Le livrable principal, le Schéma Directeur du Numérique, suivra un circuit d'approbation passant par la DSI et le Vice-Président chargé du numérique, puis la Direction Générale et le comité de direction, avant de faire l'objet d'une présentation aux instances (via le Comité Social d'Administration) et le Conseil d'Administration.

Son contenu peut faire l'objet de demandes de modification au travers de quelques navettes entre le prestataire et les deux premiers niveaux d'approbation, qui ne devront pas dépasser un mois.

#### VIII. Documents fournis par l'établissement dans le cadre de la prestation

- Rapport d'évaluation du HCERESR
- Projet d'établissement
- Contrat de Coopération Territoriale
- Rapport d'activité de l'université de Tours de l'année n-1
- Schéma directeur de la Vie Etudiante, Schéma Directeur de l'Immobilier et du Patrimoine, Schéma Directeur de la transition écologique (Astres), Schéma Directeur des Energies, ...
- Autres documents de référence :
  - Plan d'actions 2026 de l'AMUE

#### IX. Modalités de réalisation

La prestation peut se réaliser pour partie en mode distanciel, l'université utilisant le dispositif Visio (LaSuiteNumérique) ou l'application Teams pour réaliser des visioconférences.

La prestation débutera nécessairement par une réunion de lancement convoquée par l'université à l'issue de la notification du marché, qui sera animée par les représentants du prestataire qui présenteront la démarche retenue, et qui permettra aux différents acteurs impliqués dans le projet de faire connaissance et de voir leurs rôles explicités, ainsi que le planning détaillé de la prestation.

La réunion de restitution finale au comité de pilotage sera impérativement en mode présentiel à Tours.

L'université dispose de l'outil de sondage Sphinx pour réaliser ses enquêtes internes, qui pourrait être utilisé dans le cadre de la prestation.

L'université de Tours organise le colloque national JRES 2026 à Tours en décembre 2026, ce qui peut se traduire par de fortes contraintes sur la disponibilité des personnels de la DSI sur les mois d'octobre et novembre 2026.

#### X. Planning prévisionnel

- Démarrage de la prestation en juillet 2026 (réunion de lancement)
- Objectif de production du livrable final pour le mois d'avril 2027